

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absente excusée	<i>Mme OUVRARD Elise</i>
Pouvoir	<i>Mme OUVRARD Elise à Mr PLUCHON Pierre</i>
Secrétaire de séance	<i>Mr PLUCHON Pierre</i>

**N° 13-11-2023-09 – RAPPORT DE LA SAPL (SOCIÉTÉ ANONYME
PUBLIQUE LOCALE) – ANNEE 2022**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport des représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration de la SAPL (Société Anonyme Publique Locale) pour l'année 2022.

En qualité de membre de cette société et conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, n'émet aucune observation particulière sur ce rapport.

Date de publication
14/11/2023

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU*